

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3860 - VENDREDI 30 OCTOBRE 2020

SOUPÇONS DE DÉBAUCHAGE

Le PPRD accuse, l'UDPS dément



Augustin Kabuya



Ferdinand Kambere

Au Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), parti phare du FCC, on est presque convaincu de ce qui est en train de se concocter dans les milieux présidentiels pour faire bouger les lignes dans un hémicycle numériquement acquis à la cause de la « kabilie ».

Plusieurs cadres de ce parti politique ne voient pas comment Félix Tshisekedi pourrait changer la donne parlementaire s'il ne procède pas au débauchage des députés et sénateurs FCC. A l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), ces accusations dites « à l'emporte-pièce sans preuve palpable » sont purement et simplement rejetées.

Page 2

CONFLITS COMMUNAUTAIRES

L'ONU en appui à la consolidation de la paix dans le Tanganyika



Un camp des déplacés dans le Tanganyika

«Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue dans la province du Tanganyika». Tel est l'intitulé du projet en passe d'être lancé via un atelier de planification de mise en œuvre à organiser incessamment dans la province du Katanga. Initiatrices du projet, les agences humanitaires des Nations unies entendent assurer une cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue établies dans ce coin du pays.

Financé à hauteur de plus de trois millions de dollars, le projet prévoit de fournir une assistance à plus de 130000 bénéficiaires dans des domaines allant, entre autres, de la réinsertion sociale des personnes retournées aux efforts de réconciliation et de dialogue.

Page 3

RIPOSTE À LA COVID-19

Le HCR dote l'hôpital Saint-Joseph et le centre Vijana des équipements médicaux

Dans le cadre de son appui à la lutte contre la pandémie de covid-19, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) vient de doter deux formations sanitaires qui assurent

la prise en charge des cas du coronavirus à Kinshasa des équipements médicaux, des dispositifs de lavage des mains ainsi que des salles rénovées.

A l'hôpital Saint-Joseph, afin de

renforcer la capacité d'accueil pour la prise en charge des personnes infectées par le coronavirus, le HCR a remis quinze lits de réanimation et vingt-cinq lits réglables.

Page 4

SANTÉ

Fermeture momentanée du centre covid-voyage de l'INRB



Le siège de l'INRB à Kinshasa

A partir du 31 octobre, le centre de dépistage du test covid-19 pour les voyageurs situé dans l'enceinte de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) dans la commune de la Gombe sera provisoirement fermé.

La fermeture de ce centre, à en croire un communiqué rendu public et signé le 27 octobre par

le directeur adjoint de l'INRB, le Dr Karhemere Bin Shamamba, est occasionnée par des travaux qui y seront entrepris. Pour ce faire, l'INRB recommande à toute personne qui désire voyager d'aller se faire dépister dans les autres différents centres de test de dépistage disséminés à Kinshasa.

Page 4

ÉDITORIAL

Bilan

A lors que vient de s'achever la commémoration du quatre-vingtième anniversaire de la venue du général de Gaulle à Brazzaville qui donna vie à l'Appel à la libération de la France et de l'Europe lancé depuis Londres le 18 juin 1940, il est important d'en tirer dès à présent les leçons. Tout simplement parce que, comme tous les observateurs ayant assisté aux différentes manifestations qui ont marqué cette semaine, nous avons été frappés par l'attention extrême que lui ont portée les hautes autorités de l'Afrique centrale venues chez nous afin de revivre cette grande page de l'Histoire moderne.

La première et sans doute la plus importante de ces leçons est que les liens étroits tissés lors de la Deuxième Guerre mondiale ne se sont pas distendus au fil du temps comme on pouvait le craindre. Ayant abouti, vingt années plus tard, à l'indépendance des pays africains toujours grâce au général de Gaulle, ces liens sont plus que jamais présents dans les rapports qu'entretiennent aujourd'hui nos deux continents. Et, de ce fait, ils sont porteurs d'une volonté d'amitié, de coopération, de fraternité pour le moins rassurante dans le temps difficile que nous vivons où les crises sanitaires et les difficultés économiques se conjuguent dangereusement.

La deuxième leçon est le devoir qui s'impose maintenant de mieux comprendre l'origine et la teneur des événements qui permirent à la France et à l'Europe de se relever. Des événements qui ont été quelque peu occultés au fil du temps alors qu'ils sont bien à l'origine de la libération et de la ré-émergence du Vieux continent, mais qui ont fait de l'Afrique, de notre Afrique l'un des principaux acteurs de sa libération, donc de sa résurrection. Il est essentiel, en effet, que les nouvelles générations aient une vision claire de la page d'Histoire qui fut ainsi écrite et, par conséquent, prennent la juste mesure de leurs devoirs respectifs.

Il nous revient désormais, à nous qui sommes les héritiers de ce temps très particulier, d'en prendre la pleine mesure et de faire en sorte que ce legs contribue à un resserrement des liens qui profite à chacun. C'est bien ce qui est ressorti clairement de la réunion organisée hier matin au Palais présidentiel de Brazzaville par le ministre d'Etat Florent Ntsiba qui a rassemblé les acteurs de cette belle et noble commémoration. A nous maintenant d'agir dans ce sens.

Le courrier de Kinshasa

SOUPÇONS DE DÉBAUCHAGE

Le PPRD accuse, l'UDPS dément

Depuis que le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, a, dans son dernier message à la nation, annoncé la tenue des consultations des forces politiques et sociales les plus représentatives du pays en vue de recueillir leurs opinions à l'effet de créer une union sacrée de la nation, des appréhensions gagnent de plus en plus les rangs du Front commun pour le Congo (FCC).



Augustin Kabuya

Partenaire du cap pour le changement (Cach) dans la coalition au pouvoir, le FCC prête au chef de l'Etat l'intention de chercher à s'offrir une nouvelle majorité parlementaire pour gérer seul le pays et appliquer sa vision sans subir une quelconque contradiction. Au Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), parti phare du FCC, on est presque convaincu de ce qui est en train de se concocter dans les milieux présidentiels pour faire bouger les lignes dans un hémicycle numériquement acquis à la cause de la « kabilie ».

Plusieurs cadres de ce parti politique ne voient pas comment Félix Tshisekedi pourrait changer la donne parlementaire s'il ne procède pas au débauchage des députés et sénateurs FCC. « Il ne peut y arriver qu'en débauchant dans le camp de son partenaire, Joseph Kabila »,

s'enquit Ferdinand Kambe (secrétaire permanent adjoint du PPRD) qui, lors de ses dernières sorties médiatiques, a confirmé les tentatives de corruption dont serait l'objet certains cadres du FCC. « Certains membres du parti et même des élus ont dit clairement qu'ils sont en train d'être contactés par des personnes bien identifiées », a révéilé l'intéressé tout en insistant sur les promesses d'enveloppe d'argent qui leur seraient offertes par leurs courtisans. « Les alliances se forment quand on va aux élections, ce n'est pas au milieu d'un mandat qu'il faut penser que c'est par les coups des billets de banque qu'il faut changer les gens de camp ! », avait-il tempêté récemment sur une radio émettant à Kinshasa. Pour lui, les plates-formes politiques se composent avant les élections, mais pas en plein milieu de mandat comme tente de le faire

Cach.

A l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), parti présidentiel et fer de lance du Cach, ces accusations à l'emporte-pièce sans preuve palpable, sont rejetées purement et simplement. « Les députés FCC sont juste fatigués avec la politique de mot d'ordre. La politique de débauchage, c'est la vie quotidienne du PPRD », a répondu le secrétaire général de l'UDPS, Augustin Kabuya, également par la voie médiatique. « Peuvent-ils nous dire comment ils ont travaillé avec l'ex-Premier ministre Bruno Tshibala ? Est-ce que l'UDPS avait signé un PV de transfert ? » s'est interrogé ce cadre de l'UDPS tout en invitant ses partenaires du FCC à arrêter avec ce qu'il a qualifié de « distraction inutile ». Tout en déplorant le fait que les dirigeants de la plateforme de Joseph Kabila pensent que leurs députés ne peuvent pas réfléchir avec leur propre conscience, Augustin Kabuya estime que les partenaires du FCC sont plutôt en train de constater que la réalité est toute autre en dehors de la politique du mot d'ordre. « Les députés FCC sont juste fatigués avec la politique de mot d'ordre. La politique de débauchage, c'est la vie quotidienne du PPRD », a-t-il asséné tout en ajoutant que son parti, l'UDPS, n'a pas cette culture du débauchage. Cette escalade verbale est partie de la dénonciation faite par le PPRD à l'issue d'une réunion organisée le 27 octobre selon laquelle ses députés et sénateurs seraient actuellement courtisés à coup de promesses d'argent par des personnes bien identifiées pour rallier le camp de l'actuel chef de l'Etat.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONFLITS COMMUNAUTAIRES

L'ONU en appui à la consolidation de la paix dans le Tanganyika

Financé à hauteur de plus de trois millions de dollars, le projet en gestation initiée par les agences humanitaires du système des Nations unies « prévoit de fournir une assistance sociale à plus de cent trente mille bénéficiaires dans des domaines diversifiés.

« Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue dans la province du Tanganyika ». Tel est l'intitulé du projet en passe d'être lancé via un atelier de planification de mise en œuvre à organiser incessamment dans la province du Katanga. Initiatrice de cette activité, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, en synergie avec le Fonds des Nations unies pour la population et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, entend assurer une cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue établies dans cette partie du territoire national.

Financé par le Fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU en République démocratique du Congo, ce pro-

jet étalé sur une durée de dix-huit mois prend comme champs d'action les territoires de Nyunzu, Kalemie, Manono et Moba. Il vise à créer une synergie dans la compréhension commune et assurer une appropriation communautaire et un engagement effectif dans sa matérialisation. Financé à hauteur de plus de trois millions de dollars, le projet « prévoit de fournir une assistance à plus de 130 000 bénéficiaires dans des domaines allant, entre autres, de la réinsertion sociale des personnes retournées aux efforts de réconciliation et de dialogue », à en croire M. Jacob Mogeni, chef de bureau de la Monusco à Kalemie.

Sa présentation imminente aux autorités provinciales ainsi qu'à tous les interve-

nants du conflit intercommunautaire dans le Tanganyika est une façon d'atténuer la tension sociale dans cette partie du pays longtemps livrée, depuis 2016, à la recrudescence des conflits intercommunautaires et à la présence des groupes armés. Une situation qui a entraîné de graves violations des droits de la personne et le déplacement forcé des milliers de personnes résultant en une série d'urgences humanitaires sur fond d'exacerbation du conflit Twa et Bantoue. Un conflit aux origines diverses dont les causes sont à rechercher, entre autres, dans la marginalisation économique et politique de longue date d'une communauté par rapport à une autre, dans la discrimination sociale, dans le manque d'opportunités

économiques durables, dans l'accès aux moyens de subsistance etc.

Toutefois, il est constaté une certaine accalmie ces dernières années grâce notamment aux efforts des autorités provinciales, des communautés locales et de l'appui technique constant des différents acteurs humanitaires qui contribuent au dialogue communautaire et à la réponse humanitaire, de résilience et de développement. Le défi aujourd'hui est d'accompagner le processus de rapatriement des populations autochtones ayant fui les violences et atténuer les causes structurelles et les séquelles du conflit.

Là-dessus, le projet sus-indiqué entend apporter des solutions idoines pour assurer la paix des âmes par la mise en œuvre des solutions

socio-économiques durables en faveur des personnes déplacées et retournées twa et bantoue avec un accent particulier porté sur les femmes et les jeunes. Il sera question de créer un environnement protecteur et propice à la réintégration des personnes déplacées et retournées dans les communautés hôtes et d'origine. Cela ne suffit pas. Le travail des humanitaires consistera également à améliorer l'accès aux opportunités économiques et aux moyens de subsistances durables pour les personnes les plus vulnérables, à reconstruire et à réhabiliter les infrastructures sociales de base, mais aussi à renforcer des mécanismes étatiques de redevabilité.

Alain Diasso

CONJONCTURE NATIONALE

Des signaux encourageants

La décélération du rythme de formation des prix à l'interne, la maîtrise de l'inflation et la stabilité augurent une fin d'année plutôt apaisée.

La primature a abrité son traditionnel comité de conjoncture économique pour faire le point sur l'évolution des différents paramètres macro-économiques. Au moment où l'on s'achemine vers la fin de l'année, le gouvernement s'est félicité des signaux encourageants de l'économie RD congolaise. Il s'agit de la décélération du rythme de formation des prix à l'interne, de l'inflation contenue et de la stabilité du taux de change tant au parallèle qu'à l'indicatif. Pour le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, le résultat fort encourageant est toujours le fruit du pacte de stabilité du cadre macro-économique et monétaire, mais également, renchérit-il, du soutien du peuple RD congolais. Toutefois, le gouvernement fait preuve de prudence en anticipant directement la période des festivités de fin d'année, une période de grande pression sur les principaux paramètres macro-économiques.

En prévision des fêtes, le Premier ministre a transmis au vice-Premier ministre au Budget, Baudoin Mayo, des instructions claires. Globalement, il est question de prendre des dispositions pour garantir un approvisionnement suffi-

sant des produits de grande consommation et parer toute rupture de stocks. En sa qualité de président de la commission Ecofin du gouvernement, Baudoin Mayo devrait veiller sans tergiversation à répondre aux attentes de la population au cours de cette période exceptionnelle. A cet effet, il est prévu des séances de travail avec la représentation du secteur privé, en l'occurrence la Fédération des entreprises du Congo, Il s'agira, le cas échéant, de mettre en place des stratégies idoines en vue d'éviter les tracasseries à la frontière.

En dehors des paramètres macro-économiques évoqués antérieurement, l'autre bonne nouvelle concerne l'évolution plutôt intéressante des produits miniers au niveau du marché international. Certes, il est observé une légère baisse des prix du cobalt et du manganèse. Toutefois, le gouvernement note avec satisfaction « quelques embellies » des cours des métaux. Il y a, par exemple, le cuivre qui vient largement en tête des minerais exportés par la RDC, il s'écoule à environ 6 875 dollars américains en moyenne pour la tonne.

Laurent Essolomwa

ENVIRONNEMENT

Quarante pour cent des véhicules d'occasion prennent la direction de l'Afrique

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) indique que six des quatorze millions de véhicules exportés dans le monde entre 2015 et 2018 roulent dans le continent africain. Une analyse comparative place effectivement la région au premier rang, loin devant les pays d'Europe de l'Est (24 %), d'Asie Pacifique (15 %), du Moyen-Orient (12 %) et d'Amérique (9 %).

Intitulé « Les véhicules d'occasion et l'environnement, un aperçu global des véhicules utilitaires d'occasion : débit, échelle et réglementation », le rapport du Pnue prouve à suffisance le niveau d'exposition de l'Afrique au gaz polluant des véhicules de seconde main. Il s'agit d'un véritable marché lucratif qui a permis d'exporter environ 14 millions de véhicules dans le monde entre 2015 et 2018. Selon les chiffres, 40 % des véhicules exportés au cours de cette période ont franchi la frontière africaine. Deuxième région en nombre de véhicules importés, les pays d'Europe de l'Est n'ont reçu qu'à peine 24 % de ces engins. Le choix du continent africain, loin devant d'autres régions du monde, n'est pas le fruit du hasard. En effet, il constitue un marché stratégique à cause de l'absence de normes et d'une réglementation efficace capable de réguler convenablement cette activité, explique le Pnue.

Pour cet organisme des Nations unies, le coût environnemental de l'attraction africaine est incommensurable. On voit débarquer massivement des véhicules qui ne répondent

pas aux normes anti-pollution. « Au fil des ans, les pays développés ont exporté de plus en plus de véhicules d'occasion vers les pays en développement. Comme cela se produit en grande partie sans réglementation, cette exportation est devenue celle de véhicules polluants. L'absence de normes et de réglementations efficaces facilite le dumping de véhicules anciens, polluants et dangereux », s'inquiète la directrice exécutive du Pnue, Inger Andersen. Aujourd'hui, le secteur des transports contribue au quart des émissions mondiales de gaz à effet de serre liées à l'énergie, poursuit-elle. Il n'est pas étonnant de relever, selon le même rapport, que des pays comme le Malawi, le Nigéria, le Zimbabwe et, plus proche de nous, le Burundi, ont enregistré un taux de mortalité routière très élevé à cause d'une réglementation très faible ou faible sur les véhicules d'occasion.

En Afrique, la principale plate-forme d'exportation des véhicules d'occasion en provenance d'Europe ou d'autres pays développés reste bien entendu le port. L'on se rappelle d'ailleurs des conséquences néfastes de la

mesure RD congolaise d'interdiction des véhicules de plus de dix ans sur l'activité économique du Kongo central en général et, en particulier, le fonctionnement du port de Boma littéralement asphyxié. Très souvent, ces véhicules arrivent sans un quelconque contrôle technique valide au moment de l'exportation. Il faut des normes de qualité plus strictes dans ce secteur et bien d'autres d'ailleurs. Sur ce point, des pays comme le Maroc, l'Algérie, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont bien évolué en mettant en place des normes de qualité minimales, note le rapport. Du côté de la RDC, en dehors des mesures ponctuelles très souvent infructueuses, il y a aussi un effort au niveau de l'imposition des nouvelles normes. Dans le secteur de l'industrie par exemple, la RDC compte officiellement 1083 normes nationales adoptées par la commission de normalisation mise sur pied à cet effet. Il s'agit des normes qui feront prochainement l'objet de validation en conseil des ministres au cours des prochains jours.

.L.E.

RIPOSTE À LA COVID-19

HCR dote l'hôpital Saint-Joseph et le centre Vijana des équipements médicaux

Dans le cadre de son appui à la lutte contre le coronavirus, le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) vient d'offrir à deux formations sanitaires, qui assurent la prise en charge des cas de la pandémie à Kinshasa, des équipements médicaux, des dispositifs de lavage des mains ainsi que des salles rénovées.

A l'hôpital Saint-Joseph, pour renforcer la capacité d'accueil pour la prise en charge des personnes infectées par le coronavirus, le HCR a remis quinze lits de réanimation et vingt-cinq lits réglables. L'agence onusienne a aussi rénové dix salles et chambres de cette formation hospitalière dans la commune de Limete pour maintenir une certaine distanciation physique entre les patients. Le médecin directeur de Saint-Joseph, le Dr François Kajingulu, touché par ce geste, n'a pas manqué des mots pour exprimer sa gratitude à l'agence onusienne. Il a, par ailleurs, salué le partenariat HCR-Saint-Joseph qui vient de se renforcer à travers ce geste car son hôpital s'occupe déjà de la prise en charge médicale des réfugiés vivant à Kinshasa. Quant aux équipements reçus, le Dr Kajingulu a promis d'en faire bon usage



et a invité les autres organisations à emboîter le pas au HCR.

Au centre de santé Vijana situé dans la commune de Lingwala, outre la remise de plus de trente lits d'hôpital et des dispositifs de lavage des mains, le HCR a construit des latrines et douches qui contribueront à coup sûr à

limiter le risque de transmission du virus en éliminant de manière adéquate les fluides organiques contaminés. En plus, un mur de séparation entre le pavillon destiné aux cas de covid-19 et les autres malades a également été construit pour éviter la propagation du virus au sein de l'hôpital.

Des nouvelles latrines construites par le HCR M. Fafa Attidzah, représentant adjoint du HCR en RDC a déclaré que ces différentes contributions faciliteront les mesures d'hygiène sanitaires du personnel soignant mais également des réfugiés et communautés hôtes qui sont pris en charge dans ces hôpitaux. « Avec nos partenaires, nous sommes engagés à

accompagner le gouvernement de la RDC dans la lutte contre le coronavirus », a-t-il ajouté.

Notons qu'à travers le pays, le HCR appuie plusieurs centres de santé où des réfugiés et des déplacés internes sont pris en charge et continue de mettre en place des mesures d'hygiène et d'assainissement au sein des camps et sites de réfugiés et de déplacés internes. Plus d'un million et demi de personnes ont déjà été sensibilisés par des campagnes pour contenir la pandémie. Des messages préventifs sont diffusés à la radio et des posters et dépliants distribués dans différentes langues. Plus de trois mille quatre cents points de lavage des mains pour prévenir et contrôler la propagation de covid-19 ont été mis en place et deux cent soixante mille savons distribués à travers le pays.

Blandine Lusimana

Fermeture momentanée du centre covidvoyage de l'INRB

A partir du 31 octobre, le centre de dépistage du test covid-19 pour les voyageurs situé dans l'enceinte de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) dans la commune de la Gombe sera provisoirement fermé.



La fermeture de ce centre, selon un communiqué rendu public et signé le 27 octobre par le directeur adjoint de l'INRB, le Dr Karhemere Bin Shamamba est occasionné par des travaux qui y seront entrepris. Toutefois, il existe d'autres centres de test de dépistage covid-19 pour les voyageurs à travers la capitale. Pour ce faire, l'INRB recommande à toute per-

sonne qui désire voyager d'aller se faire dépister dans ces différents centres. Il s'agit notamment des centres covid-voyage/INRB situé à l'hôpital du Cinquantenaire, à l'immeuble Batetela au croisement des avenues boulevard du 30 juin et Batetela, à la Clinique Ngalie-ma, centre médical Gécamines, à l'hôpital Padiyath-Masina-Masina et aux cliniques universitaires de

Kinshasa. Le siège de l'INRB à Kinshasa.

Par ailleurs, l'INRB propose aux voyageurs pour plus de rapidité de s'inscrire au préalable sur le site www.inrb-covid.com pour avoir un code GR et se présenter trois jours avant son vol. Au mieux, il est indiqué d'appeler aux numéros suivants 0820 010 476, 0822 936 321 et 0821 730 785.

Blandine Lusimana

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gessou immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

COVID-19

Emmanuel Macron annonce un reconfinement à partir du 30 octobre

Face à la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19, le chef d'Etat français a confirmé le durcissement des mesures sanitaires. Dès le 30 octobre, la France sera à nouveau confinée. L'annonce a été faite par le président Emmanuel Macron. De nouvelles restrictions seront mises en place pour lutter contre l'épidémie.

Ainsi, les Français seront soumis à un nouveau confinement sur tout le territoire, à compter du 30 octobre et jusqu'au 1er décembre « à minima ».

L'annonce était attendue. Elle a été confirmée par le président français, Emmanuel Macron, le 28 octobre, lors de son allocution télévisée. Cependant, « les écoles resteront ouvertes, le travail pourra continuer, les Ehpad et les maisons de retraite pourront être visitées », a-t-il précisé. Le « télétravail sera à nouveau généralisé » [...] l'activité continuera avec plus d'intensité [...] les guichets des services publics resteront ouverts [et] les usines, les exploitations agricoles, les bâtiments et travaux publics continueront de fonctionner. L'économie ne doit ni s'arrêter, ni s'effondrer ». Les frontières, elles, seront fermées.

Concernant les commerces, ceux définis comme « non essentiels » comme les bars et les restaurants devront fermer. Face à ces nouvelles mesures,

le chef de l'Etat a promis une réponse économique « plus importante qu'en mars pour une entreprise fermée administrativement avec une prise en charge ». Les déplacements entre territoires devront être limités. L'ensemble des mesures seront détaillées lors d'une conférence de presse prévue pour le 29 octobre et un point sera fait tous les 15 jours pour informer les Français de la situation. « Si d'ici quinze jours, nous maîtrisons la situation, nous pourrions alors réévaluer les choses et espérer ouvrir certains commerces, en particulier dans cette période si importante avant les fêtes de Noël », a-t-il précisé. À noter « le retour de l'attestation », alors qu'Emmanuel Macron a annoncé que les regroupements seront interdits et seuls certains déplacements autorisés.

Une seconde vague « plus meurtrière »

Le chef de l'Etat a affirmé que « le virus circule en France à

une vitesse que même les prévisions les plus pessimistes n'avaient pas anticipé ». Il a rappelé que la France était « débordée » par une deuxième vague « qui sera, sans doute, plus dure et plus meurtrière que la première ». Il a évoqué la certitude que « 9 000 patients » se trouveront en réanimation à la mi-novembre, soit quasiment la capacité totale des services en France. Emmanuel Macron se base sur les données « inquiétantes » publiées par Santé publique France : La moitié des lits de réanimation dans les hôpitaux sont occupés par des malades de la Covid-19.

Une tendance appelée à se renforcer, 33 000 nouveaux cas ayant été répertoriés en vingt-quatre heures, et 523 décès supplémentaires enregistrés; un record depuis le mois d'avril. « Nous sommes tous en Europe surpris par la violence du virus », et par son « accélération », a déploré le président de la République.

Noël Ndong

FORCE BARKHANE

Le Parlement tchèque approuve le déploiement de la Task-force Takuba

La chambre des députés tchèque a approuvé le déploiement des troupes dans la lutte contre le terrorisme au Sahel aux côtés de la force française barkhane.

Le contingent tchèque sera composé de 60 soldats dans la Task Force de Takuba. Ils seront principalement déployés au Mali, et éventuellement au Niger. D'autres iront à l'état-major français de Barkhane à N'Djamena, au Tchad. L'engagement est prévu jusqu'au 31 décembre 2022.

C'est « une bonne nouvelle », s'est réjoui le ministre tchèque de la Défense, Lubomir Metnar. Il a apprécié « l'approche responsable de tous ceux qui ont appuyé le mandat de nos troupes ».

En juillet dernier, le commandant de la force barkhane a officiellement lancé la Task Force Takuba à Gao, au nord du Mali. Cette force européenne, intégrée à Barkhane a pour mission d'aider l'armée malienne dans sa lutte contre le terrorisme. « Takuba, ça y est, c'est parti ! », avait déclaré le général Pascal Facon, face aux forces armées maliennes et aux forces spéciales françaises et estoniennes. Ce lancement officiel octroie le plein pouvoir opérationnel à cette force,

fruit de coopération entre les pays membres de l'Union européenne (UE). A court terme, cette force sera un groupe tactique intégré dans la force barkhane avec « des capacités et savoir-faire particuliers », a précisé l'état-major de Barkhane. Les Tchèques ont pris du retard pour approuver leur participation à la Task Force Takuba. La situation au Mali, notamment le récent coup d'état dans le pays, a inquiété certains responsables politiques tchèques. La transition mise en place à Bamako et l'assentiment de l'Union africaine et de l'UE a permis de dénouer la question.

Pleine capacité opérationnelle possible de Takuba en 2021

Les Tchèques ne seront pas seuls. Outre les Estoniens, les Suédois et les Italiens ont donné leur accord. Globalement, l'opération a pris du retard. Le déploiement complet devrait avoir lieu au second semestre 2020. Il pourrait plutôt être total qu'en 2021. Sur le terrain,

la Task force aura « pour mission de conseiller, d'assister et d'accompagner au combat des unités conventionnelles de l'armée malienne dans la lutte contre les Groupes armés terroristes dans la zone des trois frontières », Mali, Niger et Burkina Faso, selon l'état-major.

A plus long terme, la Task Force Takuba, ensemble avec les autres unités de Barkhane, ont pour mission d'appuyer les forces armées maliennes afin qu'elles puissent prendre de manière autonome le relai de la lutte contre les résidus des groupes armés dans la bande sahélo-saharienne. Elle devra « monter en gamme une unité malienne, les entraîner pour s'engager dans le Liptako. C'est un endroit qui nécessite des soldats d'élite », a précisé le général Pascal Facon, commandant de la force barkhane. Des unités tchèques devraient rejoindre leurs homologues estoniennes et françaises dans les meilleurs délais.

Noël Ndong

Le nombre de cas confirmés dépasse 1,75 million

Le nombre de cas confirmés de Covid-19 en Afrique en date du 29 octobre est monté à 1.748.335, a indiqué jeudi le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

L'agence continentale a également précisé que 1.430.558 personnes qui avaient contracté la Covid-19 s'étaient rétablies à ce jour.

Les pays les plus gravement touchés du continent en nombre de cas positifs sont l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Maroc, l'Ethiopie et le Nigeria. La région d'Afrique australe est la plus touchée par la Covid-19 à la fois en nombre de cas positifs et en nombre de décès, suivie par l'Afrique du Nord, selon la même source.

L'Afrique du Sud est à ce jour le pays comptant le plus de cas de Covid-19 avec 719.714 cas confirmés. Le pays déplore également le plus lourd bilan avec 19.111 décès liés au nouveau coronavirus.

Le Maroc est le deuxième pays le plus touché avec 207.718 cas confirmés et 3.506 décès, suivi par l'Egypte avec 107.030 cas et 6.234 décès, selon les chiffres du CDC Afrique.

La Chine construit le plus grand système de sécurité sociale du monde

La Chine a construit le plus grand système de sécurité sociale du monde au cours de la période du 13e Plan quinquennal (2016-2020), selon le communiqué de la cinquième session plénière du 19e Comité central du Parti communiste chinois publié jeudi.

L'assurance médicale de base du pays couvre plus de 1,3 milliard de personnes, et l'assurance vieillesse de base couvre près d'un milliard de personnes, indique le communiqué adopté lors de la session organisée à Beijing du 26 au 29 octobre.

Des médias chinois et africains appellent à une coopération renforcée sur fond de pandémie

Des représentants des médias chinois et africains ont appelé mercredi à une coopération renforcée pour s'opposer à la politisation de la pandémie de Covid-19 et à l'apposition d'étiquettes sur le virus.

Les représentants ont fait ces remarques mercredi lors d'une conférence pour la communication médiatique. Selon eux, les médias doivent faire connaître les efforts conjoints réalisés par la Chine et les pays africains dans la lutte contre le virus, et contribuer à relancer le développement économique et social dans les pays en développement pendant la période post-pandémique. Ils sont parvenus à un consensus sur le fait que les médias devraient défendre le multilatéralisme et le système de gouvernance mondiale centré sur les Nations unies et soutenir l'Organisation mondiale de la santé dans la lutte contre la pandémie.

Xinhua

CENTRAFRIQUE

Six diplomates libyens expulsés du pays

Suite à un doute lié au visas d'entrée en République Centrafricaine, six diplomates libyens, parmi lesquels l'ambassadeur qui devait être nommé à Bangui ont été expulsés du pays le 28 octobre.

Selon les sources proches du gouvernement centrafricain, les six diplomates avaient été interpellés à leur arrivée et la veille par les forces de sécurité portuaire. Et, ils ont été par la suite placés en résidence surveillée, notamment dans un hôtel de Bangui, dans l'attente d'être expulsés. Alors que ces diplomates affirment que leur arrivée était annoncée selon les règles diplomatiques.

« Nous avons eu des doutes sur les visas de ces diplomates. Et, en l'absence de madame la ministre des Affaires étrangères, nous avons préféré qu'ils quittent Bangui. Car, nous ne savons pas qui est qui et surtout leur identité », a déclaré le porte-parole de la présidence, Albert Yaloké Mokpeme.

Par ailleurs, selon l'avis de plusieurs observateurs centrafricains, cet incident diplomatique fait suite au constat selon lequel, la Russie aurait une forte influence et la présence des conseillers russes auprès du gouvernement centrafricain apporterait beaucoup de soutien au maréchal Haftar.

Rock Ngassakys

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Maleka Vlady Gerardine, je voudrais dorénavant être appelé Soki Maleka Vlady Gérardine.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

BOUENZA

Appel à la diversification des groupements au-delà du secteur agricole

Lors des descentes dans les districts et communautés urbaines du département de la Bouenza, la ministre en charge de la Promotion de la femme, Jacqueline Lydia Mikolo, a exhorté la gent féminine, qui constitue 52% de la population, à mettre en place des fédérations dans les secteurs comme la couture, la coiffure et bien d'autres pour permettre aux pouvoirs publics de les répertorier, les quantifier afin de leur venir facilement en aide.

« A Loutété, les femmes coiffeuses, ayant constitué un groupement, ont dressé un état de besoins pour solliciter l'appui du gouvernement. Cela signifie que les groupements sont valables pas seulement pour celles qui œuvrent dans l'agriculture, mais aussi dans les métiers comme la coiffure, la couture etc », a répété la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, lors des échanges avec les femmes du département de la Bouenza sur des questions liées à leur autonomisation.

Les groupements, a-t-elle insisté, ne doivent pas être forcément agricoles parce que toutes les femmes ne sont pas appelées à faire l'agriculture.

Aussi, le fait de se constituer en groupements facilite la tâche au pouvoirs publics et aux partenaires, au développement de structurer à l'aide de façon chiffrée, quantifiable à apporter. Lors de la pandémie liée à la Covid-19, en effet, les citoyens qui tiennent le secteur informel : soudeurs; peintres; coiffeuses;

couturières ont eu du mal à bénéficier de l'aide, parce qu'ils ne se sont pas constitués en fédérations. Les familles pauvres et vulnérables qui perçoivent jusque-là des allocations ont eu la chance d'être répertoriés dans les fichiers des projets comme Lisungi.

Recensement

Jacqueline Lydia Mikolo a ainsi souligné l'importance du recensement pour lequel elle a invité la population et les autorités locales de s'impliquer dans le processus pour faciliter sa réalisation. « C'est une opération qui permet d'actualiser les informations sur l'effectif global de la population, les caractéristiques démographiques et socio-économiques pour mieux répondre aux besoins de la population en termes de santé, d'appui à l'autono-



misation des femmes et bien d'autres domaines », a déclaré la ministre.

En rappel, dans le département

La ministre en charge de la Promotion de la femme exhortant à la diversification des groupements de la Bouenza 70% des activités agricoles sont menées par des femmes. Par ailleurs, elles assurent 90% du taux de transfor-

« A Loutété, les femmes coiffeuses, ayant constitué un groupement, ont dressé un état de besoins pour solliciter l'appui du gouvernement. Cela signifie que les groupements sont valables pas seulement pour celles qui œuvrent dans l'agriculture, mais aussi dans les métiers comme la coiffure, la couture etc »,

mation et de commercialisation des produits agricoles locaux. La marche vers l'autonomisation voudrait que les groupements soient diversifiés en termes de secteur d'activités, afin que celles qui ne sont aptes à faire l'agriculture trouvent leur gagne-pain dans d'autres métiers.

Rominique Makaya

Le regard des industriels tourné vers les montagnes de calcaire

En dehors des polymétaux, le sol du département de la Bouenza est riche calcaire qui culmine jusqu'au sommet des montagnes à ciel ouvert. Le tissu industriel du pays qui s'y développe se construit en partie sur cette pierre.

Le calcaire, roche sédimentaire dont l'importance économique n'est plus à démontrer, se dresse sur des montagnes de la Bouenza, d'un village à un autre. C'est sur cette matière première que se solidifie l'activité de quelques industries qui se sont implantées dans ce département.

Carbonate de calcium, silice, alumine sont autant de substances généralement extraites du calcaire pour la fabrication du ciment. L'implantation de la Société nouvelle des ciments du Congo à Loutété (300 000 tonnes/an), Dangote Ciment (3000 tonnes/jour) s'expliquent dès lors.

La Société agricole de raffinage du sucre du Congo (Saris-Congo) implantée à Nkayi, s'est dotée, il y a quelques années déjà, d'une usine de broyage de calcaire. L'objectif étant de transformer le calcaire en poudre pour l'effrèchement des champs de cannes à sucre, afin de lutter contre l'acidification du sol ou en gravier pour les travaux de génie civil.

Les carrières de calcaire, quant à elles, se multiplient dans le département. Une à Mont-Belo est dotée d'une capacité nominale de 160 tonnes/heure. Elle a été



« Il y a des particuliers qui achètent des terrains contenant du calcaire. Ils créent des chaînes de démarcheurs qui contribuent à l'écoulement du produit »

de beaucoup dans les travaux de municipalisation accélérée dans le Niari et la Bouenza, d'autant plus que le calcaire est utilisé comme matériau d'empierrement des voiries. La matière première est d'un grand apport de calcium dans l'alimentation des animaux d'élevage, elle sert aussi de charge minérale pulvérulente dans divers produits industriels comme le plastique, la peinture, la colle...

Dans l'informel, il y a des jeunes dans le département de la Bouenza qui saisissent des opportunités qu'offrent les activités à ces roches sédimentaires. Ils inondent les carrières pour se procurer la pierre qu'ils vendent pour les travaux de construction. Le long de la route nationale n°1 et même sur d'artères d'interconnexion entre les villages, il n'est pas rare de voir les tas de calcaire en vente. « Il y a des particuliers qui achètent des terrains contenant du calcaire. Ils créent des chaînes de démarcheurs qui contribuent à l'écoulement du produit », a expliqué Jaurès Kimbatsa exerçant dans une des carrières du département.

R.M.

NAVIGATION

Les tracasseries agents publics paralysent le trafic fluvial

En déplacement le week-end dernier à Mossaka, dans le département de la Cuvette, la ministre des Transports, Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas, a fustigé le comportement de certains agents publics qui prélèvent des taxes illégales et rançonnent les commerçants et les usagers des voies navigables.

Le port secondaire de Mossaka est l'une des principales installations portuaires de l'arrière-pays, facilitant le trafic des marchandises en provenance de Brazzaville vers l'intérieur du pays. Ce port qui faisait vivre l'économie locale se trouve dans un état de dégradation. Il est également victime de l'ensablement qui freine la fluidité du trafic, de la vétusté des quais avec des grues en mauvais état.

La ministre des transports menace de fermer le port de Mossaka si les tracasseries continuent de perdurer. « Tous les services de l'État qui interviennent directement ou indirectement dans la gestion du port de Mossaka doivent améliorer leur performance et se conformer à la loi. Qu'on arrête de blaguer avec le port de Mossaka, en inventant des taxes. Les personnes qui ne sont pas assermentées à agir sur le port doivent arrêter d'y être. Si la pagaille ne cesse pas, je vais fermer le port », a averti Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas.

C'est le même constat au niveau du débarcadère de Yoro et du port autonome de Brazzaville, où les agents de police et de la douane imposent des taxes aux usagers. À l'entrée comme à la sortie de ces ports, les commerçants sont obligés de payer des tickets en plus des taxes



La ministre des Transports et les agents du port de Mossaka DR

imposées sur les marchandises. Il y a quelques années, la Commission internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) tirait la sonnette d'alarme à ce sujet. Chargée de la promotion de la navigation intérieure, la Cicos a même

suggéré l'organisation des campagnes de sensibilisation à l'endroit des armateurs, des forces publiques et des commerçants.

Cri de cœur au port d'Oyo

Près de trois ans après sa mise en

service, le port secondaire d'Oyo peine à se dynamiser en raison de l'absence de certaines redevances et des textes. Lors d'une rencontre avec la ministre Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas, le 24 octobre, le personnel du port a solli-

« Le commissariat du port doit fonctionner pour assurer la sécurité des installations portuaires et des marchandises. Cela pourrait éviter la création de port illicite au cas où les passagers ou les marchandises arrivent et que les conditions de sécurité ne sont pas réunies. Il faut la présence des agents des eaux et forêts pour s'assurer de la protection de la faune et des ressources halieutiques »

cité un soutien du gouvernement pour pouvoir booster les activités portuaires. Les gestionnaires du port ont également réclamé une autonomie de gestion afin d'améliorer la performance et les recettes portuaires.

Réalisé grâce à un cofinancement du Congo (20%) et de la Chine (80%), estimé à près de 50 milliards de francs CFA, le port d'Oyo est doté d'un quai de 440 mètres linéaires. Il est censé faciliter l'acheminement des produits vers Brazzaville, les villes de Kinshasa et Kisangani en République démocratique du Congo (RDC) ou encore vers Bangui en République centrafricaine (RCA). À partir du port d'Oyo, on peut également atteindre facilement le Gabon et la région sud du Cameroun. L'installation portuaire fait aussi face à un défi sécuritaire. « Le commissariat du port doit fonctionner pour assurer la sécurité des installations portuaires et des marchandises. Cela pourrait éviter la création de port illicite au cas où les passagers ou les marchandises arrivent et que les conditions de sécurité ne sont pas réunies. Il faut la présence des agents des eaux et forêts pour s'assurer de la protection de la faune et des ressources halieutiques », a signifié la ministre des Transports.

Fiacre Kombo

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Accélérer la transformation de l'écosystème numérique en Afrique

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a pris part, le 29 octobre, à un atelier virtuel organisé dans le cadre du forum régional de l'innovation de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour la région Afrique. L'objectif étant d'échanger sur les questions liées à l'intégration d'écosystèmes d'innovation numérique compétitifs à l'ère de covid-19.

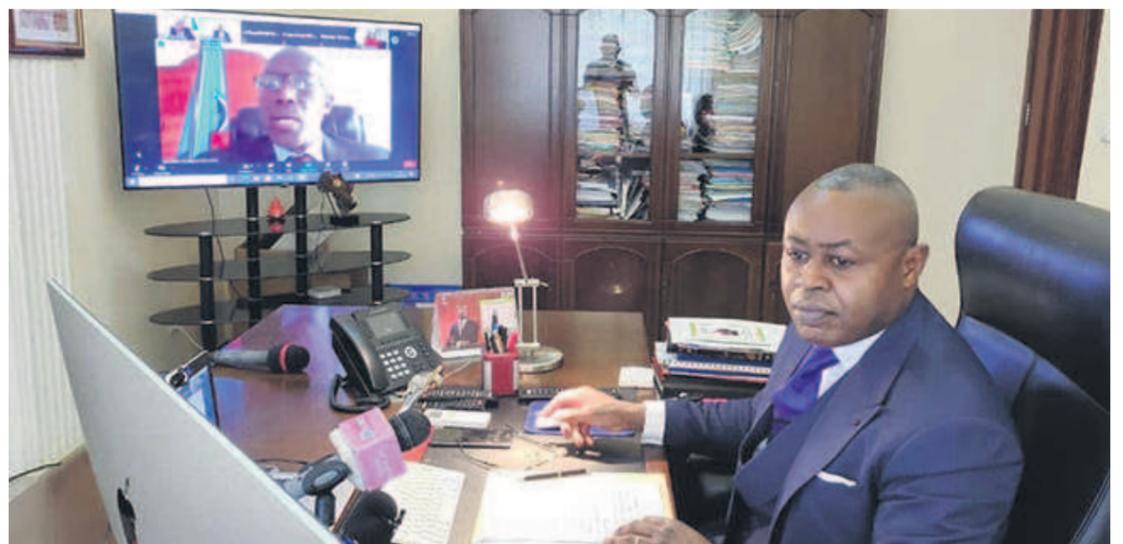
Le Forum régional d'innovation pour l'Afrique vise à donner aux participants de nouvelles approches, idées, outils, cadres, communautés afin de comprendre comment intégrer les écosystèmes durables et tirer parti des opportunités en vue d'accélérer la transformation numérique en Afrique subsaharienne tout en promouvant l'innovation et l'entrepreneuriat.

Aussi, l'initiative emmène les intervenants dans un voyage d'apprentissage pour obtenir des informations sur la façon de renforcer les capacités régionales et nationales des constructeurs d'écosystèmes, des innovateurs et des champions qui identifieront les défis et les opportunités de la région. En libérant le potentiel des écosystèmes numériques, le forum projette d'apprendre aux participants comment surmonter le fossé de l'innovation numérique et accélérer la transfor-

mation numérique à l'ère de covid-19.

Selon l'UIT la transformation numérique en Afrique subsaharienne a fait de grands progrès grâce à des entrepreneurs innovants, des initiatives gouvernementales progressistes et des constructeurs d'écosystèmes collaboratifs partout sur le continent. Malheureusement, l'arrivée de la pandémie de covid-19 a mis en péril les moyens de subsistance et frappé le secteur informel qui fournit entre 50 et 75% d'emplois.

« Je vois dans la tenue de cet atelier l'engagement des intelligences partagées à construire des économies numériques afin de résoudre les problèmes de développement auxquels l'Afrique subsaharienne est singulièrement confrontée. Tel le manque d'accès à l'inclusion financière, à l'éducation ou à l'eau potable etc. », a indi-



Le ministre Léon Juste Ibombo en visioconférence DR

qué Léon Juste Ibombo. Il a fait savoir que la politique de l'innovation du Congo repose sur les infrastructures et en particulier les autoroutes de l'information. Pour lui, l'innovation bien accompagnée peut agir comme un catalyseur et un puissant accélérateur pour l'atteinte des Objectifs de développement durable. Elle joue un rôle es-

sentiel en apportant des solutions durables, inclusives et adaptées permettant ainsi aux populations d'accéder aux besoins et services fondamentaux tels que l'énergie, l'éducation ou la santé.

« Je souhaite que ce forum nous apporte les outils nécessaires pour nous aider à accélérer plus encore la transformation numérique de nos

Etats par la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat », a lancé Léon Juste Ibombo.

L'UIT est une institution spécialisée des Nations unies pour les technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle s'est engagée à connecter tous les peuples du monde.

Gloria Imelda Lossele

CONGO-CHINE

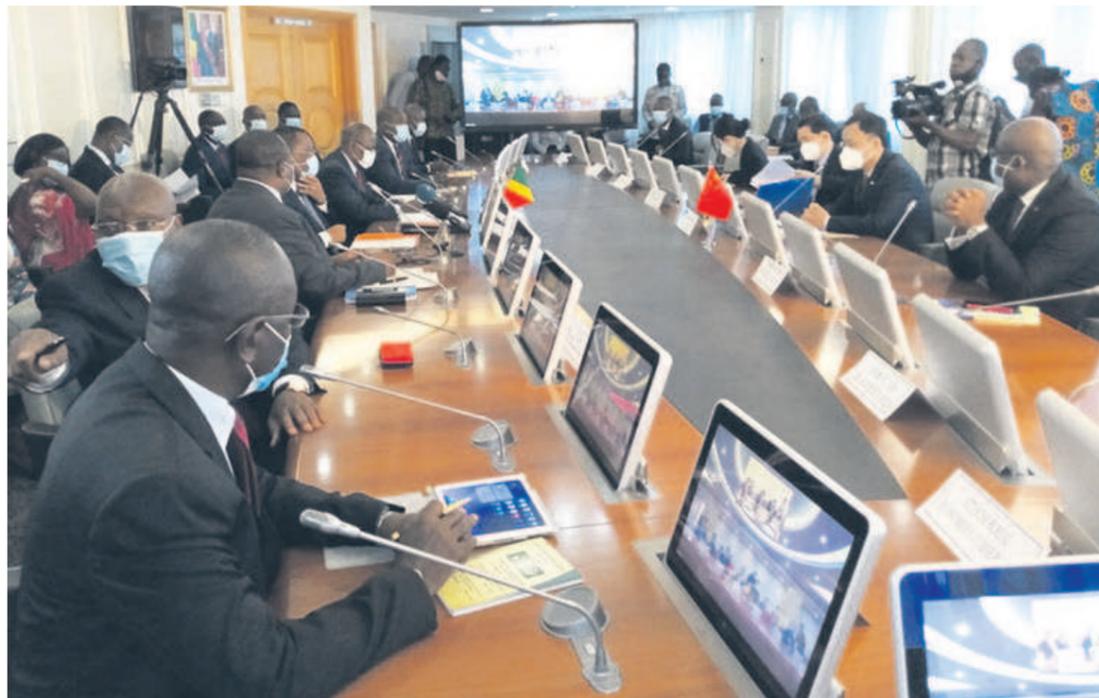
Vers la relance des projets de coopération bilatérale

A la faveur de la dixième session de la Commission mixte de coopération économique, commerciale et technique, la Chine et le Congo ont signé, le 29 octobre, des accords de coopération dans le cadre de la relance de certains projets d'intérêt commun.

Au nombre de ces projets figurent la troisième phase de la couverture nationale en télécommunications, la numérisation de la radio et de la télévision (passage de l'analogique au numérique) ; le projet de construction du siège du Parlement congolais dont les travaux sont en phase terminale ; la construction du centre commercial et des tours jumelles de Mpila, ainsi que d'autres dossiers d'intérêt commun.

A cette Commission mixte de coopération tenue par visioconférence, les délégations des deux pays ont été représentées respectivement par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, et le vice-ministre chinois du Commerce, Qian Keming.

A l'ouverture des travaux, l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin a fait le point de la coopération entre les deux pays, « soutenue fortement par le Forum sur la coopération Chine-Afrique », qui, selon lui, a contribué à « la transformation qualitative » du Congo, à travers la construction des infrastruc-



tures dans divers domaines (santé, éducation, habitat, transports, communication...). Sans oublier la valorisation des ressources naturelles portées dans les secteurs des mines et de l'économie verte. « A cet effet, nous pouvons nous réjouir des avancées enregistrées dans la mise en œuvre des enga-

gements pris », a dit Ma Fulin. Il a en outre appelé à examiner les voies et moyens susceptibles d'achever les projets en cours de réalisation, et à démarrer l'exécution de nouveaux projets, devenus afin de « gagner la bataille du développement, objet de notre coopération ».

Le déroulement des travaux par visioconférence

Dans un contexte marqué par les effets néfastes de la pandémie du coronavirus, l'ambassadeur de Chine a souligné la nécessité d'élever davantage leur partenariat stratégique global à un niveau supérieur, « à l'effet de relever les défis engendrés par la pandémie et de s'employer

activement à la mise en œuvre des projets majeurs de coopération économique, commerciale et technique », conformément au nouveau programme d'actions approuvé au cours des travaux. Pour lui, la tenue de la dixième session « témoigne de la qualité et de la vitalité » de la coopération entre les deux pays qui se développe « de manière exemplaire sur la base du principe gagnant-gagnant ». En outre, il a salué la décision du président chinois Xi Jinping de faire de la République du Congo « un pays pilote en matière de capacités de production » et d'élever leur partenariat stratégique au niveau « du partenariat stratégique global ».

Bien que fructueuse et basée sur le principe « gagnant-gagnant », la coopération Sino-congolaise se trouve aujourd'hui confrontée à des défis du fait de la morosité de la conjoncture économique mondiale. Toutefois, les deux pays restent optimistes sur l'aboutissement des engagements pris malgré la situation économique difficile actuelle.

Yvette Reine Nzaba

BRAZZAVILLE
APITALE
LA FRANCE
IBRE
MÉMOIRE PARTAGÉE
>29 OCTOBRE

20 ANNÉE - DE GAULLE À BRAZZAVILLE

AMBASSADE DE FRANCE AU CONGO
 INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO
 FONDATION CHARLES DE GAULLE
 TV5MONDE
 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

MANIFESTE DE BRAZZAVILLE

Une exposition-photos boucle les activités

A l'occasion des festivités marquant la commémoration des 80 ans de la déclaration de Brazzaville comme capitale de la France libre par le général De Gaulle, une exposition photographique a été aménagée le 29 octobre dans le hall de l'hôtel de ville de la capitale congolaise en signe de clôture de l'événement. Regroupant près d'une cinquantaine d'images, anciennes et actuelles, elle retrace le parcours historique de De Gaulle en lien avec Brazzaville.

L'exposition organisée en partenariat avec la Fondation Charles de Gaulle, les archives nationales et municipales et la mairie de Brazzaville, s'inscrit dans le cadre des festivités relatives aux 80 ans du Manifeste de Brazzaville qui se sont tenues du 27 au 29 octobre dans la capitale congolaise. Au cœur de l'exposition se trouvent différentes images de la Radio Brazzaville. Créée en octobre 1940 à l'initiative du général de Gaulle, Radio Brazzaville figure parmi les grandes radios internationales, comme la BBC, qui ont relayé la voix de la liberté dans un monde en guerre. Grâce à l'exposition, le public a pu découvrir entre autres le recrutement des radiotélégraphistes d'origine africaine pour le fonctionnement de cette radio et le renforcement des équipes avec du personnel venant du Proche-Orient, de la Réunion, des États-Unis et du Canada. L'essentiel de ses programmes était constitué de bulletins d'information dont le générique était joué sur une *sanza*.

Outre les clichés d'époques géantes et autres documents d'archives évoquant le rôle joué par Radio Brazzaville en 1940, cette exposition dévoile les photos des différents lieux emplis d'une empreinte du passage du général de Gaulle à Brazzaville. Elles relèvent de l'époque ancienne et sont en noir et blanc. Parmi elles, on



Un cliché du square De Gaulle/Adiac

compte des clichés de : l'arrivée de Gaulle à Brazzaville en 1940 pour la défense de la nouvelle constitution (référendum) ; une vue des participants à la conférence de Brazzaville du 30 janvier 1944 ; la réunion préparatoire de la conférence de Brazzaville avec Félix Eboué, gouverneur général de l'AEF et René Plevin, commissaires aux colonies, au cercle militaire et civil français (actuel CFRAD) ; la revue du 29 août

1943 au stade Marchand...

Les lieux de la France libre de nos jours

En miroir du parcours historique, 80 ans plus tard, une série de clichés des lieux de la France libre de nos jours a été réalisée par les photographes congolais Baudoin Mouanda et Lebon Chansard Ziavoula. Sans l'ombre d'aucun doute, le temps a fait son effet. A première vue, on découvre le

Palais présidentiel et le ministère de la Défense, autrefois Palais du gouverneur et quartier général des armées de l'AEF. Au fur et à mesure qu'on déambule au milieu des photos placardées, on contemple également l'actuel CFRAD qui avant était le siège du cercle civil ainsi que l'aéroport Capitaine Gaulard transformé en avenue et les terrains lotis dans les années 1950 pour accueillir les déguerpis du quartier de la

Corniche. Par contre, certains lieux n'ont pas été déplacés et conservent leurs nominations tels que : le square de Gaulle, la gare du Chemin de fer Congo-océan, l'aéroport Maya-Maya, la cathédrale Sacré-Coeur, le stade Félix Eboué, la mairie de Poto-Poto, l'école militaire Leclerc qui s'appelait école militaire du camp Colonna d'Ornano.

« Ça été très enrichissant de travailler sur ce projet d'exposition historique. Il s'agissait pour nous de faire des photographies sur les lieux de la France Libre aujourd'hui. En travaillant sur ce projet, j'ai appris l'histoire qui se cache derrière ces bâtiments et j'estime qu'elle mérite d'être vulgarisée à un large public », a déclaré Lebon Ziavoula.

Pour Emeraude Kouka, poète et critique d'art congolais, la relation entre la perspective historique de l'exposition et les écritures photographiques de Baudoin Mouanda et Lebon Ziavoula sont saisissantes. « L'un présente souvent des images colorées de Brazzaville et l'autre, on l'a vu avec l'exposition Lumières de Brazza, s'est toujours intéressé aux phénomènes urbains. C'est de l'histoire et de l'art, une belle association de la didactique et de l'intuitif à conserver et valoriser », a-t-il noté.

Merveille Atipo

ARTS MARTIAUX

La journée mondiale du judo célébrée dans la méditation et la prière au Congo

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de judo, le 28 octobre, Me Aya Caloger, membre du comité de normalisation de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (fecojuda), a animé une conférence de presse au cours de laquelle, il a rappelé l'histoire du judo congolais.

La journée du 28 octobre a été choisie par la Fédération internationale de judo pour célébrer et mettre en valeur les différents aspects éducatifs de cette discipline sportive. La plus haute instance du judo a demandé aux athlètes de discuter sur les valeurs de ce sport. Le président de la Fédération internationale de judo (FIJ), Marius Vizer, a, dans son message, déclaré : « La Fédération internationale de judo, dans sa mission, a le devoir de développer le judo dans tous ses secteurs. Quand maître Jigoro Kano a créé le judo, il voulait créer une forme d'éducation et il l'a accompli. Ça c'est la base de notre discipline. De nos jours, je veux que ces valeurs soient mieux connues de tous les judokas et plus généralement de tout le monde ».

Cette journée est une occasion de sensibiliser aux valeurs du judo. Elle est célébrée cette année au niveau international sur le thème « La valeur du respect ». Au Congo, il n'y a pas eu de manifestations officielles d'autant plus que les clubs respectent la décision gouvernementale portant

sur l'interdiction de pratique des activités sportives. « Nous commémorons cette journée dans la méditation et la prière tout en pensant aux judokas qui nous ont quittés », a déclaré Aya Caloger lors d'une conférence de presse qu'il a animée à cette occasion.

Selon lui, en dépit de la crise qui divise les judokas, la préoccupation majeure est la bonne organisation et le déroulement dans des conditions optimales de l'assemblée générale électorale qui se tiendra au mois de novembre.

Il a, en effet, déploré le fait que cela fait quatre ans que cette discipline n'a pas vraiment fonctionné. « Nous avons depuis toujours sollicité la tenue de l'assemblée générale électorale et nous sommes contents de la décision du ministre des Sports concernant l'organisation de ces grands moments électifs. Contrairement au taekwondo et au ju-jitsu, le judo n'a pas pu s'organiser et aujourd'hui nous voulons une élection apaisée où toutes les grandes questions seront résolues au préalable », a-t-il signifié.



Me Aya Caloger pendant la conférence de presse/Adiac

A en croire Me Aya, les quatre-vingt-sept clubs de judo validés par le ministère des Sports et le comité olympique devraient participer aux travaux de l'assemblée générale électorale afin de satisfaire les différentes parties. Vu

l'urgence, il a également proposé que le ministère des Sports en accord avec ses partenaires (l'Union africaine de judo et la Fédération internationale de judo) prenne pour référence le corps électoral de 2016. « La circulaire minis-

térielle nous rappelle que pour avoir droit au vote, il faut au moins participer à un championnat national. Or depuis 2016, la Fecojuda est en crise et aucune activité n'a été organisée durant cette période. La jurisprudence obligerait qu'on fasse recours au corps électoral de 2016 », a-t-il proposé.

Il a, par ailleurs, saisi l'opportunité pour rappeler l'histoire du judo congolais. « Au Congo, le judo a débuté en 1954 par le biais des militaires français. Quelques années après, ces derniers ont initié les athlètes congolais dont Me Passi Dominique qui, à son tour, a initié Me Pascal Ngassaki et Me Pascal Ndinga avant l'arrivée de Me Alexandre Makaya », a expliqué Me Aya Caloger. Le judo a réellement pris de l'envol au Congo en 2000 grâce au club Mouloungué du Me Pascal Ngassaki qui a formé plusieurs judokas ayant par la suite créé leurs propres clubs, a-t-il indiqué, précisant qu'à l'époque, il n'y avait que deux clubs au Congo : le club Sanada et celui de l'aéroport.

Rude Ngoma



AVIS DE CONSULTATION
RELATIVE A LA DEMANDE DE PROPOSITION NO HCR/BZV/UAL/RFP/001/2020AM
POUR LA CONDUITE D'UNE ETUDE QUALITATIVE SUR LE DROIT A LA NATIONALITE ET
L'APATRIDIE EN REPUBLIQUE DU CONGO 2020
DÉLAI POUR LA RÉCEPTION DES OFFRES : 25 NOVEMBRE 2020

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en République du Congo, recherche un Consultant/ Entreprise/ Cabinet ou Institut de Recherche pour la conduite d'une étude qualitative sur le droit à la nationalité et l'apatridie en République du Congo :

TITRE DU PROJET: Etude qualitative sur le droit à la nationalité et l'apatridie

TYPE DE CONTRAT : Contrat de consultant

LIEU DE CONSULTATION : République du Congo (Roc)

DUREE DE LA CONSULTATION : 03 MOIS

DATE LIMITE DE DEPOT : Mercredi, 25 novembre 2020

1. Résumé des termes de référence

L'apatridie reste un phénomène inquiétant, aux conséquences dévastatrices sur la vie des milliers de personnes qui vivent sans aucune nationalité.

Au niveau de la sous-région, les Pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) ont signé une déclaration dite « Déclaration de Brazzaville » assortie d'un plan d'action régional, qui recommande aux États-membres de prendre les mesures nécessaires en vue d'éradiquer l'apatridie dans la région.

La République du Congo en tant que membre de la CIRGL et signataire de la Déclaration de Brazzaville mène, depuis quelque temps, des actions significatives reflétant ses différents engagements pris au niveau international, avec notamment la nomination des points focaux apatridie, l'élaboration d'un plan d'action national et l'adoption de textes relatifs à la gratuité des actes d'état civil et la promulgation des lois relatives à l'adhésion du Congo aux différentes

conventions sur l'apatridie

Toutefois, il est à souligner que malgré quelques avancées significatives constatées, le Congo ne dispose pas véritablement de données qualitatives sur l'apatridie. En effet, il est à ce jour difficile de mesurer l'ampleur de la situation en République du Congo faute d'étude menée sur la question.

Ainsi, pour permettre au Gouvernement de la République du Congo d'honorer ses engagements (Action 6 de la Déclaration de Brazzaville-CIRGL, 7ème engagement pris par la République du Congo lors de l'Évènement de Haut niveau sur l'Apatridie) et de répondre de manière efficiente aux difficultés que rencontrent les apatrides/personnes à risque d'apatridie, il est important qu'une étude nationale soit menée sur la question.

Il s'agira donc d'une étude qualitative, ayant pour objectif, de fournir des informations sur le cadre légal, pratiques administratives, profil des personnes à risque ainsi que les différents problèmes de protection auxquels ces personnes sont exposées, (mais aussi, de proposer les pistes de solutions).

De ce fait, le bureau de la Représentation du HCR en République du Congo lance donc une étude qualitative sur le droit à la nationalité et l'apatridie en République du Congo- voir tous les détails dans les documents à retirer dans les bureaux du HCR à Brazzaville, Betou et Gamboma.

2. Résumé des profils du Consultant (voir détails dans les enveloppes à retirer aux bureaux du HCR)

Les consultants/ Entreprise/ Cabinet ou Institut de Recherche doivent avoir au moins de dix (10) dans le

domaine - une expérience plus courte, avec un diplôme en lien avec l'analyse des filières ou une expérience dans le développement des filières sera aussi considérée (1 et 2); une expérience solide des questions de nationalité et droits humains (1 et 2); une forte connaissance d'analyse des données qualitatives (2); une expérience solide dans le profilage et enquêtes de terrain (2); une expérience dans le même domaine avec HCR sera particulièrement valorisée.

Toutes les parties intéressées nationales qui répondent aux exigences, sont encouragées à retirer les dossiers et à postuler.

Retrait des dossiers et dépôts des offres (tous les jours de 8h30 à 17h30, dès parution de l'annonce)

-À la guérite de la Représentation du HCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

-À la guérite du Bureau de terrain du HCR à Betou, département de la Likouala, sis au quartier « çà Mètres »

-À la guérite du Bureau de terrain du HCR à Gamboma, département des Plateaux « Nkeni ».



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS
DE COLLECTE DU 5^e RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH-5)

La République du Congo réalise son 5^e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) qui permettra d'actualiser les données sur les caractéristiques démographique et socio-économiques de la population à tous les niveaux géographiques.

L'institut national de la statistique se prépare à exécuter le dénombrement principal du 21 novembre au 20 décembre 2020 après avoir organisé la cartographie censitaire qui a permis de découper le territoire national en zone de dénombrement (ZD), entité géographique qui sera confiée, pendant le dénombrement principal, à un et un seul agent recenseur.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter les agents qui auront pour mission la collecte des données au sein de chaque zone de dénombrement pendant un mois, moyennant une rémunération. La collecte des données sera précédée d'une formation pendant 21 jours. Le directeur général de l'INS invite toute personne intéressée à faire acte de candidature au siège des mairies d'arrondissement, des sous-préfectures et des directions départementales de la statistique de son domicile ou de s'inscrire sur le site de l'INS : <https://www.ins-congo.org>

PROFIL DU CANDIDAT

- 1- être de nationalité congolaise ;
- 2- être âgé de 18 ans au minimum et de 59 ans au maximum, au moment du dépôt du dossier de candidature ;
- 3- être titulaire au minimum du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
- 4- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (ordinateur et tablette/smartphone);

5- être disponible pendant la période de l'opération ;

6- savoir parler les langues vernaculaires (lingala, kituba, etc) ;

7- être en parfait état de santé physique ;

8- avoir une endurance physique.

DOSSIER DE CANDIDATURE

1- une demande de candidature adressée au Directeur général de l'institut national de la statistique (INS) indiquant la commune, l'arrondissement ou la sous-préfecture d'affectation souhaitée ;

2- une photocopie du diplôme ;

3- un curriculum vitae détaillant le cursus scolaire et/ou universitaire et les diplômes obtenus ;

4- un certificat de nationalité ou une photocopie du titre d'identité légal (Carte Nationale d'Identité, Passeport).

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 30 octobre 2020 à midi, délai de rigueur.

Pour plus de renseignement s'adresser à la direction générale de l'INS (sise rue Mfoa, en face de l'ex radio Congo, centre-ville de Brazzaville) ou dans les directions départementales de la statistique.

Lien pour l'enregistrement en ligne : <https://www.ins-congo.org/inscription>

Fait à Brazzaville, le 16 octobre 2020
Le directeur général de l'Institut National de la Statistique
Gabriel BATSANGA

À VENDRE
VILLA GRAND STANDING
« LES SYLPHIDES »
À BRAZZAVILLE APPARTENANT
À UNE INSTITUTION FINANCIERE

1)-LOCALISATION :

Quartier Batignolles, Rue LOUFOU BIS N° 2059

(moins de 1Km de l'Aéroport MAYA-MAYA)

2)-CARACTERISTIQUES :

-Terrain 644 m² / Surface bâtie 399,34 m²

- 1 très grand salon, salle à manger, cuisine +

réserve, 5 grandes chambres (équipées de placards), 1 dressing, 3 salles de bain, 9 clima-

tiseurs splits, 4 chauffe-eau.

-Terrasse, studio (douche + toilette)

-Bâche à eau, groupe électrogène 30 KVA

3)-VALEUR EXPERTISE : 374 070 167 FCFA

4)-PRIX DE VENTE : 239 900 000 FCFA

5)-FCONTACTS : 05 549 49 42 / 06 679 59 96

EDUCATION

L'Etat apporte une aide substantielle aux cantines scolaires

Le directeur de l'alimentation scolaire au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, Roch Bredin Bissala Nkounkou, a remis le 28 octobre à Brazzaville soixante-douze tonnes de sel à Jean-Martin Bauer, représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) dans le cadre de la gestion des cantines scolaires.

Les soixante-douze tonnes de sel iodé couvriront les besoins de quatre-vingt mille élèves au cours de l'année scolaire 2020-2021 pour les cantines scolaires des départements du Pool, Plateaux, Cuvette, Bouenza, Lékoumou y compris les écoles ORA (Observer, Réfléchir, Agir), réservées aux enfants autochtones et bantous délaissés, situées dans les départements de la Likouala et Sangha.

« Cette contribution est un investissement dans l'avenir des enfants. Le sel iodé est un aliment enrichi qui contribue à la croissance des enfants et si l'on n'en consomme pas assez on est exposé au goître. La contribution est aussi un signal fort vis-à-vis des donateurs qui financent le programme d'alimentation scolaire. Une étape vers des cantines financées à 100% localement. Un dollar investi dans la cantine scolaire au Congo produit neuf dollars de retombées en raison de l'impact de l'éducation sur le développement des enfants, sur leur croissance, santé et les opportunités d'emplois sur



des décennies », s'est réjoui Jean-Martin Bauer, représentant du PAM. De son côté, l'ambassadeur des

Etats-Unis à Brazzaville, Todd Haskell, partenaire du Congo dans le cadre du financement des cantines scolaires se dit «...

Des sacs de sel iodé/Adiac très heureux de voir le gouvernement du Congo apporter cette contribution significative ».

L'apport de l'Etat congolais en sel iodé au programme des cantines scolaires complète le riz, le haricot et l'huile offerts par le gouvernement des Etats-Unis en 2017 et actuellement distribués dans trois cent cinquante écoles du Congo. « Les besoins sont plus élevés en ce moment du fait des conséquences de la Covid-19 », a notifié un communiqué du PAM.

« Nous sommes en train de travailler avec le PAM pour étudier comment rendre conséquente la part des financements du gouvernement, car ces cantines sont des appâts à notre système éducatif. Elles permettent de lutter contre le décrochage et renforce la rétention scolaire », a déclaré le directeur de l'alimentation scolaire au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, Roch Bredin Bissala Nkounkou. Rappelons qu'en 2012, 2013 et 2014 le gouvernement du Congo avait apporté plusieurs financements en nature au programme national de cantines scolaires.

Fortuné Ibara

SANTÉ

La direction du CHU de Brazzaville veut créer un comité pharmaceutique

Le Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville a organisé, le 29 octobre, un atelier du comité pharmaceutique et thérapeutique en vue de redonner la place à un usage rationnel du médicament.

Ce comité a pour but de s'assurer que les patients bénéficient de la meilleure qualité des soins au meilleur rapport coût-efficacité en déterminant les médicaments disponibles, leur coût et leur utilisation.

Le comité pharmaceutique et thérapeutique est un organe hospitalier qui rassemble tous les partenaires impliqués dans les décisions sur l'utilisation des médicaments. Il peut exister de tels comités à tous les niveaux du système de santé : établissements de soins de santé primaires et à l'hôpital.

« Je voudrais rappeler la responsabilité médico-légale du médecin prescripteur d'assurer la meilleure prise en charge thérapeutique dans le respect des indications et des contre-indications. Sa responsabilité médico-sociale c'est-à-dire celle de proposer aux patients le meilleur coût-efficacité de ces prescriptions », a indiqué le professeur Suzy Gisèle Kimbally Kaky, directrice des affaires médicales au CHU de Brazzaville.

La tenue de ce comité permettra aux participants : d'élaborer les politiques pharmaceutiques, choisir les médicaments à rendre disponibles à l'hôpital

à travers l'établissement d'un livret thérapeutique, d'appréhender les protocoles thérapeutiques et d'organiser la gestion des effets indésirables ainsi que des erreurs médicamenteuses.

Selon les orateurs qui ont exposés, de manière successive, les médicaments essentiels, à coût égal, est l'un des moyens les plus efficaces de sauver des vies et d'améliorer la santé, et dans de nombreux pays en développement. Ils représentent 20 à 40 % du budget de la santé des hôpitaux. Il arrive souvent que les systèmes de santé ne soient plus en mesure, du fait de l'augmentation des coûts et du manque de ressources, de se procurer des médicaments en quantité suffisante pour répondre aux besoins des patients.

Malgré cela, les médicaments sont souvent gérés et utilisés de manière inefficace et irrationnelle, pour diverses raisons telles que la formation insuffisante des personnels de santé, l'absence de formation continue et de supervision, ou encore le manque d'informations pharmaceutiques fiables, à jour et impartiales.

Parmi les principaux problèmes d'inefficacité ainsi que d'utilisation incorrecte des médicaments on peut citer entre autre



Réunion préparatoire du comité pharmaceutique et thérapeutique du CHU/Adiac

: médicaments choisis sans tenir compte de leur efficacité relative, de leur rapport coût-efficacité ou de leur disponibilité locale, pratiques d'acquisition inefficaces, conduisant à la pénurie, à une qualité insuffisante, au gaspillage de médicaments ou à l'utilisation de médicaments inutilement coûteux et prescriptions non conformes aux protocoles thérapeutiques standard. De ces problèmes découle également les mauvaises pratiques

de dispensation, entraînant des erreurs médicamenteuses et la méconnaissance des posologies par le patient, le non-respect des posologies et des conseils de traitement par les patients. Enfin, l'utilisation inefficace des médicaments nuit à l'innocuité et à la qualité du traitement et entraîne un gaspillage de ressources.

« Il est bon d'avoir une structure en place dont le leadership est assuré au niveau

de la pharmacie et qui permet d'avoir une amplitude des médicaments disponibles pour les soins des patients. J'encourage les spécialistes à trouver les moyens d'avoir une liste de médicaments disponibles et les pharmaciens doivent être au contrôle et avoir un service de qualité au niveau de la prescription. Les rôles des pharmaciens et des prescripteurs doivent être arrimer »,

F.I.



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

NECROLOGIE

La famille Zolabantou et la grande famille « Bana Mbinda » ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, père et ami, Gervais Zolabantou, survenu le 18 octobre à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis rue Nkoua, au quartier Nzoko terminus Kinsoundi, non loin de la station-service Puma. L'inhumation a lieu ce vendredi 30 octobre selon le programme ci-après :
 9h00 : levée de corps à la morgue du CHU et recueillement sur place ;
 12h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne.
 15h00 : retour et fin de la cérémonie.



Nely Carole Biantomba, les enfants Nsanga, les familles Nkounkou Kimbembe et Nsangou ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur maman Nsanga née Kiyéla Élisabeth, le 25 octobre à 5h suite à une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°6 de la rue de la Baide quartier Moukondo-Mazala Terminus vers le CEG Moukondo derrière l'école de police. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Oloura informent parents, amis et connaissances du décès le 20 octobre, de leur père, oncle et beau-père Daniel Oloura (Krihos) chef du village de Mingali-Bambou dans le district d'Ignié. La veillée mortuaire se tient au village Mingali-Bambou. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

1^{er} novembre 2010 - 1^{er} novembre 2020, voici 10 ans déjà, qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui son servent Alain Bruno Péa-Elée. À cette occasion, la veuve et les enfants prient les parents, amis et connaissances de faire honneur à la messe d'action de grâce qui sera dite en sa mémoire ce dimanche 1^{er} novembre 2020 à 11h00 en la basilique Sainte-Anne de Brazzaville. Se munir d'une bougie qui sera déposée à la grotte pour l'intention de prière à la fin de la messe.



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Le conseil départemental et municipal se focalise déjà sur l'évènement

Afin de bien faire les préparatifs de la Journée nationale de l'arbre prévue pour le 6 novembre prochain, le bureau exécutif du conseil départemental et municipal de la ville océane a demandé, le 27 octobre, aux représentants des entreprises leur appui.

Le Congo organise la journée nationale de l'arbre chaque année pour stimuler et accompagner les habitants dans leurs projets de boisement et reboisement. Cette journée permet aux autorités du pays de sensibiliser la population à la nécessité de réintroduire les arbres et les arbustes dans le paysage national. À quelques jours de cette journée, le bureau exécutif du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a pensé réunir les représentants des entreprises exerçant dans la ville côtière pour leur demander de renforcer cet événement et le porter collectivement.

Tenue sous la houlette de Germain Bemba-Bantsimba, deuxième vice-président du conseil départemental et municipal et deuxième adjoint au maire, cette séance de travail avait pour objectif d'inciter au dy-

namisme territorial autour de l'arbre mais également de vulgariser les objectifs visés par le « Projet vert » initié par ce conseil.

Aujourd'hui, le conseil départemental entend proposer un évènement d'envergure avec l'objectif d'intégrer à l'organisation d'autres structures en lien avec la thématique et les valeurs communales, notamment faire émerger des dynamiques et les projets de plantation par l'information et la sensibilisation du public à l'importance de la réintroduction de l'arbre hors forêt, aux rôles et fonctions de l'arbre champêtre. Notons que la Journée nationale de l'arbre a été instituée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en 1984, célébrée chaque 6 mars autrefois. Elle a été ramenée au 6 novembre pour respecter le calendrier pluviométrique du Congo.

Hugues Prosper Mabonzo



RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES DU CONGO

Gabriel Batsanga appelle les entrepreneurs à s'impliquer à l'opération

Pour la réussite du premier recensement des entreprises lancé en République du Congo, le directeur général de l'Institut national de la statistique, Gabriel Batsanga, a échangé le 28 octobre avec les responsables des entreprises de la capitale économique.



Photo de famille de la rencontre

Lors de la rencontre avec les chefs d'entreprises, Gabriel Batsanga a signifié que les échanges portent sur deux principales questions, à savoir l'organisation du recensement général des entreprises du Congo et le recensement général de la population et de l'habitation. « En ce qui concerne le recensement général des entreprises au Congo, au moment où nous échangeons, il y a des agents recenseurs qui ont commencé à sillonner le territoire national dans l'objectif de recueillir un certain nombre d'informations. L'objectif visé par cette opération est de pouvoir dresser un répertoire exhaustif des entreprises des secteurs formel et informel qui opèrent en République du Congo », a-t-il indiqué. Et de poursuivre

: « Nous lançons ici un appel aux responsables d'entreprises de la ville côtière afin que ces derniers reçoivent dans la fraternité les agents recenseurs de sexe masculin ou féminin déployés sur l'ensemble du territoire national. »

L'orateur a, en outre, demandé aux participants d'intéresser un maximum de personnes afin de servir comme agents recenseurs. « Les enregistrements sont faibles, on ne note pas assez d'engouement à Pointe-Noire de la part des candidats qui souhaitent être agents recenseurs pour le recensement général de la population et de l'habitation. Les critères ne sont pas très exigeants, le dépôt des dossiers est gratuit, le premier critère est d'être de nationalité congolaise, le deu-

xième être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou plus, le troisième être capable d'utiliser un ordinateur. Vous pouvez fournir un dossier comportant un curriculum vitae, la photocopie de la carte nationale d'identité, la photocopie du dernier diplôme et une demande adressée au directeur général de la statistique », a-t-il déclaré.

Lancé depuis le 23 octobre par le gouvernement, le premier recensement des entreprises au Congo est appuyé financièrement par la Banque mondiale. Sur plus de deux mille agents recenseurs dont la ville de Pointe-Noire a besoin pour son recensement général de la population et de l'habitation, on ne compte que 1372 dossiers déposés.

Séverin Ibara

THÉÂTRE

Le festival Jouthec commencera le 7 novembre

La 13^e édition des Journées théâtrales en campagne (Jouthec) aura lieu du 7 au 8 novembre à Loango dans le département du Kouilou.

Les Jouthec, créées sur l'initiative de la compagnie théâtrale Bivelas et de l'espace culturel Yaro, sont une manifestation culturelle qui favorise les échanges entre artistes de différents horizons, la diffusion du spectacle théâtral, la vulgarisation du théâtre comme loisir sain en milieu rural. Cette année seront au programme, lors des différentes représentations théâtrales à Loango, la danse urbaine avec le collectif d'AS, un groupe d'anciens danseurs de divers horizons culturels : tradition, pop, musique urbaine et bien d'autres genres créés en juin 2020. La compagnie Bivelas jouera Bouanga de Tout les Miroirs, la compagnie théâtrale Les Pétroliers avec Coco et Rico, la compagnie de danse afro-contemporaine Yob Yob, la restitution de l'atelier de théâtre : Conciliabule au Royaume des dix provinces (Congo), l'Espace Ku Konde, les créations IFC : Libre Propos (France-Congo).

En marge des représentations théâtrales, une table ronde sera organisée sur le thème « La vie de l'artiste après la covid-19 ». Des projections de films documentaires en lien avec le festival auront également lieu au village du festival.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 8^e journée, 2^e division

Han-Noah Massengo faisait son retour dans le groupe de Bristol City. Mais est resté sur le banc lors de la défaite de son équipe à Bournemouth (0-1).

Réduit à dix à la 44^e, Nottingham Forest arrache finalement le nul 1-1 à Luton. Réduit à dix à la 44^e, Nottingham Forest arrache finalement le nul 1-1 à Luton. Brice Samba était titulaire.

Bristol est 5^e avec 14 points, Nottingham est 20^e avec 6 points.

Angleterre, 9^e journée, 3^e division

Northampton Town prend le bouillon à Portsmouth (0-4). Titulaire, Christopher Missilou a été remplacé à la 58^e. « Nous étions déjà menés 0-3 et nous jouons tous les trois jours, donc l'entraîneur a préféré faire tourner un peu et faire rentrer un attaquant pour réduire l'écart », a expliqué le Congolais après la rencontre. Crewe Alexandra s'incline à domicile face à Lincoln (0-1). Sans Of-frande Zanzala, non entré en jeu.

Angleterre, 9^e journée, 4^e division

Oldham s'impose à Southend United (2-1). Remplaçant, Dylan Bahamboula est entré à la 81^e, alors que le score était d'un but partout.

Russie, 18^e journée, 2^e division

Sans Erving Botaka-Yobama, suspendu, le Veles Moscou prend les 3 points à Irtysh (2-1). Sixième avec 32 points, le Veles revient à 5 longueurs du podium.

Camille Delourme

MANIFESTE DE BRAZZAVILLE

La Fondation Charles de Gaulle reçoit la Croix de la Lorraine

Le directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, a remis le 29 octobre, en marge de la célébration du 80^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 et du Manifeste de Brazzaville, la Croix de Lorraine en bronze massif, moulée par les artistes du Congo, au vice-président de la Fondation de Gaulle, Jean-Marie Dedeyan.

L'œuvre d'art, un don des élèves du lycée de la Révolution de Brazzaville à la Fondation Charles de Gaulle pour l'ensemble de ses actions en faveur de la perpétuation de la mémoire de ce grand homme et la reconnaissance du rôle historique joué par Brazzaville dans le combat contre l'occupation nazie et au cours de la seconde Guerre mondiale.

« En souvenir de votre passage à Brazzaville et de votre contribution remarquable à l'organisation et la tenue de cet événement, nous procédons ce jour à la remise à la Fondation Charles de Gaulle, d'une Croix de Lorraine en bronze massif, moulée par les artistes du Congo », a déclaré le président du comité d'organisation de l'année de Gaulle, Florent Ntsiba.

Selon lui, le colloque scientifique a appris aux participants que la Croix de Lorraine fut adoptée comme emblème la France libre, sur proposition du vice-amiral Emile Henri Muselier au général de Gaulle, le 1er juillet 1940 en opposition à la Croix nazie.

En effet, la croix de Lorraine (appelée auparavant croix d'Anjou) est une croix à double traverse. Cette croix figurait dans la symbolique des ducs d'Anjou devenus ducs de Lorraine à partir de 1431[d1]

Florent Ntsiba a également rappelé que le colloque de Brazzaville a donné plus de visibilité au gouvernement congolais pour apprécier les dispositions à prendre, en vue de l'indispen-



Le ministre d'État Florent Ntsiba remettant la Croix de Lorraine en bronze massif, moulée par les artistes du Congo, au vice-président de la Fondation de Gaulle, Jean-Marie Dedeyan. Crédit photo Aude May

sable sauvegarde de l'intégrité des monuments ayant abrité et facilité l'action du général de Gaulle. A titre d'illustration, il a cité la Radio-Brazzaville, le stade Félix Eboué, le bâtiment abritant actuellement le Centre de formation et de recherche des arts dramatiques ainsi que Radio club, actuellement en état de ruine.

« A l'évidence, la commémoration de ce passé commun confère désor-

mais une dimension éloquent aux différents lieux emblématiques qui synthétisent symboliquement l'histoire de la France avec le Congo durant la deuxième Guerre mondiale. Les endroits précités prendront de plus en plus une envergure plus significative d'où l'intérêt de s'employer à leur mise en ordre », a indiqué le directeur de cabinet, soulignant la nécessité d'explorer, ensemble

Entretien des souvenirs

Réceptionnant l'objet d'art, le vice-président de la Fondation Charles de Gaulle a reconnu que La Croix de

Lorraine en est l'un des symboles des conceptions du général de Gaulle. « Il nous faut entretenir des souvenirs, il faut aussi permettre aux jeunes générations de comprendre les enseignements et d'en tirer les valeurs communes, fondement d'une relation renouvelée et d'une coopération renforcée face aux défis du monde actuel. La pensée du général de Gaulle, son pragmatisme face aux situations les plus difficiles constitue une source d'inspiration pour tous ceux qui entendent d'honorer leur pays et soucieux de son intérêt supérieur », a souligné Jean-Marie Dedeyan, remettant à son tour le portrait de général de Gaulle au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, via son directeur de cabinet.

Le directeur du musée de l'armée de France, le général Henri Medlege, a lui aussi offert un catalogue qu'il qualifie d'assez exceptionnel en termes d'écrits et de photos de l'exposition Comme 40, au chef d'Etat congolais. « L'exposition Comme 40 qui a lieu actuellement au Musée de l'armée, est ouverte à tous et donne un immersif de ce qui était l'année 1940. On trouvera dans le Musée et dans ce catalogue toute cette histoire commune partagée entre la France et le Congo, entre la France et l'Afrique... J'invite tous vos compatriotes présents à Paris à venir visiter cette exposition », a-t-il invité.

Parfait Wilfried Douniama

La France invite à partager l'histoire

Dans son discours rendu par son premier conseiller, Louis Berthelot, le 28 octobre, à la clôture du colloque sur les 80 ans de la proclamation de Brazzaville comme « capitale de la France libre », l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a invité la France, l'Afrique et l'Europe à « s'appuyer sur la Mémoire partagée pour co-construire leur Avenir en commun ».

« Des positions radicales sont exprimées par certains, qui traduisent une vraie souffrance, encore vive des horreurs du passé et malheureusement alimentée par l'injustice persistante du temps présent, qu'il faut assurément traiter. Je respecte ces positions de colère, mais ne les partage pas, car en décontextualisant ainsi les faits, on prend le risque, me semble-t-il, de les déformer et, finalement, de ne pas les comprendre », a déclaré l'ambassadeur de France.

Au-delà des discours prononcés pour rappeler ce que la France et l'Europe doivent à l'Afrique, l'ambassadeur de France a choisi plutôt de s'appuyer sur des propos tenus par le président français, Emmanuel Macron, le 14 juin dernier, dont voici la teneur : « La République française n'effacera aucune trace, ni aucun nom de son Histoire. Elle n'oubliera aucune de ses œuvres, elle ne déboulonnera pas de statue. Nous devons plutôt, lucidement, regarder ensemble, toute notre Histoire, toutes nos mémoires, notre rapport à l'Afrique en particulier, pour bâtir un présent et un avenir possible, d'une rive à l'autre de la Méditerranée, avec une volonté de vérité, et en aucun cas de revisiter ou de nier ce que nous sommes. » En effet, le diplomate français pense qu'il ne s'agit pas de déboulonner les statues en place, mais plutôt d'expliquer, « surtout aux jeunes, pourquoi elles sont là et d'en ériger de nouvelles, en l'honneur de toutes celles et de tous ceux qui, du fait de la pesanteur des consciences, sont encore injustement oubliés ou méprisés ».

« L'Histoire d'un pays et d'un peuple est en effet un tout, « avec ses gloires et ses vicissitudes », ainsi que l'a encore rappelé le président Macron, le 21 octobre à la Sorbonne,

en rendant l'hommage national au professeur Samuel PATY, « assassiné parce qu'il avait décidé d'apprendre à ses élèves à devenir citoyens, d'en faire des Républicains », a rappelé le diplomate.

Appréhender l'histoire sous diverses formes

« Il est réducteur et trompeur, voire dangereux, de ne vouloir garder qu'une part de notre Histoire, celle qui nous valorise et d'en rejeter le reste, qui est moins à notre avantage », a précisé François Barateau.

Pour l'ambassadeur de France, l'histoire doit être appréhendée dans sa globalité, « pour comprendre d'où l'on vient, non pour juger ou s'isoler de l'évolution du monde avec responsabilité, pour ne pas oublier les erreurs du passé et éviter de les reproduire avec sérénité, pour apprendre et grandir, non pour diviser et détruire ». Enfin, il faut appréhender l'Histoire, « avec lucidité et fierté, car elle est ce que nous sommes aujourd'hui et guide ce que nous voulons devenir ». Et d'ajouter : « l'appropriation confiante de notre Histoire est le socle indispensable pour mener ensemble la lutte contre le poison de la dénégation et de l'obscurantisme, et pour alimenter chaque jour, ce que le général de Gaulle nommait « le miracle de l'espérance ». En outre, il a formulé le vœu, que « l'Afrique et la France, mais aussi toute l'Europe et l'Afrique, qui sont des voisins immédiats, puissent s'appuyer sur cette « Mémoire partagée » pour co-construire leur « Avenir en commun ». Il a remercié, dans son propos, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, « dont l'impulsion personnelle qu'il a bien voulu donner à ce projet a, je le sais, été décisive ».

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

L'Angola ravive la flamme de son amitié avec le Congo

Le ministre angolais des Relations extérieures, Antonio Tete, a été reçu le 29 octobre à Brazzaville par le président Denis Sassou N'Guesso à qui il a transmis un message de son homologue Joao Lourenço.



Denis Sassou N'Guesso et Antonio Tete au Palais du peuple « Notre venue à Brazzaville est une tradition comme c'est notre devoir de diplomates de faire en sorte que cette flamme d'amitié qui existe entre nos deux pays soit toujours là. Nos relations sont tellement écrites d'or qu'on n'a pas besoin de le dire pour le voir », a déclaré Antonio Tete, à l'issue de l'audience.

Pour lui, le monde traverse actuellement « une situation difficile de covid-19 qui demande à ce que nous nous concertions, nous conjuguions nos efforts pour y faire face ». Le prochain sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Ceeac) a été également au menu des échanges entre les deux personnalités. Le chef de l'Etat congolais devant succéder à son homologue gabonais Ali Bongo Ondimba à la présidence tournante de la Ceeac. « C'est une organisation qui nous tient tous à cœur et dont nous avons aussi en tant qu'Etats membres, des intérêts communs », a signifié le ministre angolais des Relations extérieures.

La Rédaction